

Témoignages

- Chili -

Dans le monde où je me trouve, je suis témoin chaque jour de manifestations, de protestations, d'oppositions avec notre gouvernement, de luttes. Personne n'est d'accord avec les autres. Il y a du chômage, l'utilisation de salles de classe pour les écoles publiques, de l'ignorance.

Dans le monde où je vis, des gens meurent chaque minute, et tous les jours, il y a de la pauvreté, du mécontentement, il y a des maladies, il y a traite des personnes, traite de mineurs, abus ; abus dans le monde du travail, abus verbaux, abus sexuels.

Francisca Arias Valencia, 16 ans.



L'engagement qui me semble le plus important est le n° 4 (un cadre juridique pour la protection intégrale des droits des migrants) car il n'est pas tenu ; en effet, dans de nombreux endroits les enfants sont souvent objet de discrimination et l'État n'a pas réagi face à ce problème, car de nombreux enfants sont morts à cause de la discrimination dont ils ont été victimes.

Mei Wong Siu Gajardo, 12 ans.

Je pense que l'enfance est une étape essentielle ; un adulte est le fruit d'une enfance. Si nous voulons un monde juste et égalitaire, il nous faut des personnes prêtes à aider les autres, des personnes conscientes, des personnes qui comprennent ce qu'est l'essence de l'être humain, ce qui nous différencie des animaux. Et la seule chose qui puisse changer la destinée d'une personne, c'est de recevoir une bonne influence dans son enfance, une enfance saine, loin des drogues, loin de la délinquance.

Sofia Toro Molina, 14 ans.





J'insisterais beaucoup sur l'égalité, le respect ; je donnerais à chacun la même valeur devant la société ; il y aurait une plus grande intégration des populations indigènes, des migrants au Chili, et le pays serait bien meilleur.
Natalia Gallegos Bustos, 16 ans.



Le plus important est que mon pays respecte les engagements et que l'on favorise et approuve la loi de protection intégrale des enfants et des adolescents, que leurs droits soient respectés ainsi que les nôtres. Vivre joyeusement son enfance devient un besoin aujourd'hui.

Si j'avais l'opportunité de rencontrer une autorité nationale, je lui dirais que si l'on respectait au pied de la lettre ce qui vient d'être dit au lieu d'en rester à de bonnes paroles, à de faux espoirs, cela provoquerait un réel changement. Pourvu que les adultes se soucient de le mettre en pratique ! Ainsi la violence diminuerait,

les droits seraient respectés, on formerait d'honnêtes personnes et nous ne continuerions pas le cycle de la violation des lois qui touche, me semble-t-il, plus fortement les plus petits.

Si l'on me demandait ce que moi, je peux faire devant cela, je dirais : privilégier le bien-être des enfants, aider dans la mesure de mon possible, dénoncer la maltraitance si elle existe, être quelqu'un à qui on peut faire confiance et offrir mon soutien.

Loreto Figueroa Rojas, 15 ans.

Je crois qu'un des plus grands engagements que prend l'État du Chili est celui d'établir un défenseur de l'enfance indépendant qui puisse jouer le rôle de médiateur entre les différentes parties où sont impliqués les enfants et les jeunes du pays.

Le fait de veiller, pas uniquement pour offrir la protection en cas d'abandon, de situations de danger et de risque où vivent de nombreux enfants, mais aussi l'attention, l'écoute, prendre en compte leur opinion : tout cela est essentiel pour la croissance du pays de demain.

La loi de protection intégrale serait également une bonne mesure, car elle serait associée à la figure du défenseur de l'enfance. Il est important de créer une conscience, pas seulement chez les adultes, pour qu'ils écoutent avec respect



et attention, mais aussi chez les enfants, afin qu'ils se sentent protégés, puissent exposer librement leur opinion et se rendent compte qu'ils sont une richesse pour le pays. Ils voudraient ainsi travailler et améliorer leur lieu de vie.

Une personne qui est écoutée sait qu'il existe des espaces de dialogue dans son milieu de vie et elle voudra y participer.

Si « les enfants constituent l'avenir », si l'on investit dans l'avenir, dans des pratiques de protection pour ceux qui se forment maintenant, on pourra grandir comme personnes qui réfléchissent et qui ont envie d'innover dans le milieu qui est le leur.

De petits changements surviendraient ainsi au Chili. D'un côté savoir dialoguer pour résoudre les problèmes qui se présentent. D'un autre, la protection dont peuvent bénéficier les enfants en situations de risque, et enfin, le dépassement de soi de ceux à qui on n'a pas donné de possibilités ou de facteurs externes, ceux qui ont été empêchés de prendre leurs propres décisions.

Je crois que l'école pourrait être un des lieux pour mettre en œuvre des projets d'insertion infantile, des aides éducatives et des mesures de prévention.

En tant qu'élèves, nous pouvons contribuer à travers le centre d'élèves et des activités en lien avec l'insertion sociale et avec un espace de rencontre d'autres réalités.

Javiera, 15 ans.



Nous pourrions améliorer les lois, qui font davantage confiance aux adultes devant les tribunaux pour des sujets ayant trait aux enfants. L'avis de ces enfants n'est pas pris en compte. Si on approuvait le projet de loi pour la protection intégrale, on tiendrait compte de l'opinion de l'enfant et on assurerait sa participation dans des décisions d'institutions privées, publiques, tribunaux de justice et Congrès national.

Nous pourrions aussi changer l'inégalité, car il existe une grande différence dans les situations des enfants, depuis leur naissance jusqu'à leur adolescence : différences d'opportunités, manque de protection des enfants... Ce projet marquerait ainsi un vrai précédent, car cette loi aborde de nombreux sujets, depuis les aspects sexuels jusqu'aux aspects sociaux, tels que les violations et l'absence au moment où il faudrait donner son avis.

Cette loi est nécessaire parce que la société chilienne d'aujourd'hui se soucie uniquement des enfants en situation de risque social ; nos lois sont paternalistes. C'est pourquoi il faut soutenir ce projet pour changer les aspects juridiques.

Pour finir, nous pouvons insister sur le fait que l'intérêt supérieur des enfants et des jeunes est essentiel. Il faut doter les enfants et les jeunes d'outils juridiques et administratifs pour défendre leurs droits et améliorer la société.

Nicolás Vergara Videla.